

Objectif Nouvelle Convention Régionale Culture et Santé Lancement d'une démarche de concertation

#1 Groupes de travail

GROUPE 1

ORIENTATIONS

Retour sur

Réunion du 29 mars 2022

Lieu : CH Le Vinatier, La Ferme du Vinatier, Salle Bamako

Nombre de personnes : 14 professionnels présents

Partenaires : ARS, DRAC, Région, <u>Tadaa</u>, <u>intersTICES</u>



CE QUE L'ON A MIS AU TRAVAIL

Repartir des endroits de regards ouverts sur la première rencontre avec un travail en groupe selon l'exercice de l'Ambassadeur – Délégué de classe.

Dans une logique de brainstorming, un groupe par thématique proposée réfléchit autour des orientations, des pistes d'actions et des préconisations qui pourraient être faites.

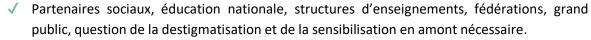
Au sein de chaque groupe, un délégué de classe est désigné et tourne ensuite sur les autres groupes, en plusieurs tours, pour exposer les réflexions engagées.

Quand le délégué revient sur son groupe initial, vient alors le temps du conseil de classe. Les idées questionnées, amendées, enrichies, sont alors compilées sous la forme d'un bulletin de notes croisées au prisme de 3 critères : réalisme, pertinence, originalité.

Enfin, en plénière, la/les 2/3 idées majeures sont partagées (en vert ci-dessous).

Sur les partenariats

- ✓ Usagers, bénéficiaires, patients... terme à (re)définir et à inventer.
- ✓ Le rôle des proches : consultatif, acteur, décisionnaire ?
- ✓ Institutions publiques, davantage besoin de cohésion, souplesse, et volonté.
- ✓ Artistes, partenaires culturels, quelle mise en lien ?
- ✓ Les personnels, quelles modalités de travail ?
- Les référents culturels, la question centrale du portage.





- ✓ Inclure les associations d'usagers.
- ✓ Mettre en lien les établissements sur un territoire.
- ✓ Perméabilité de l'établissement de soin avec l'extérieur.
- ✓ Accueil dans l'établissement de santé de la programmation de la structure culturelle.
- ✓ Le lien ruralité / mobilité ?
- √ L'ouverture du dispositif aux structures sociales?
- √ La participation d'artistes hors département / hors territoire.

Sur la question des bénéficiaires

- ✓ Penser les proches, les aidants puis le grand public comme bénéficiaires.
- ✓ Diversité des bénéficiaires : tenir compte des particularités de chacun (différences entre services en ambulatoire // unités de type résidence, court-séjour // long-séjour, artistes // professionnels ...)
- ✓ Retirer le terme bénéficiaire.
- ✓ Prendre en compte la participation des usagers dans la définition du projet et l'identifier comme critère.



✓ Penser les inégalités sociales et territoriales de santé comme critère.

Sur la question de la nature des projets

- ✓ Pluralité artistique. Ne pas se limiter aux champs artistiques traditionnels, s'intéresser à la démarche artistique / au processus autant qu'à la production.
- ✓ Parcours patients. Constat qu'on ne garantit pas la possibilité de poursuite d'une action culturelle par le patient au-delà de son projet. Soutenir les projets qui favorisent la continuité culturelle. Cela permet de ne pas voir le projet comme une activité dans l'établissement mais une implication.
- ✓ Implication et co-construction de l'usager. En faire un critère d'appréciation.



LES THEMATIQUES pour poursuivre

- √ Identité(s) des « bénéficiaires ».
- ✓ Des bénéficiaires acteurs.
- ✓ Des projets adaptés aux types de bénéficiaires.
- ✓ Continuité de la présence culturelle par l'entrée territoriale.
- √ Favoriser le partenariat par des modalités de travail adaptées.
- ✓ Pluralisme des points de regards artistiques.

Des questions ? Des commentaires ?

interstices.aura@gmail.com

